



Famille Dolléans - Elmoznino

19 bis, rue du Château d'eau
16560 AUSSAC-VADALLE

Aussac-Vadalle, le 21 juin 2024

Madame, Monsieur,

Comme suite à votre demande, reçue en mairie le 18 juin 2024, j'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal a délibéré en date du 28 janvier 2020 pour fixer la participation au voyage scolaire à la somme de 15 € sous conditions.

Votre dossier remplissant les dispositions prescrites par la délibération, j'ai le plaisir de vous informer que la commune vous versera la somme de 15 € à réception du RIB manquant dans votre dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Gérard LIOT
P/O : la secrétaire



C Roizard